

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 MAI À 20H30.**

L'an deux mille douze, le dix mai, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel des séances en session ordinaire. Présidence du Conseil Municipal assurée par Jean-Michel GIROUX, Maire.

**Présents** : Jean-Michel GIROUX, Sandrine DUMAS, Renato COLLINO, Pascale POULAT, Jean Paul PONTVIANNE, Olivier CHOURLIN, Christophe FOURNIER, Annie NOTTON, Alain JULLIERON.

**Absents excusés** : Marie-Christine MARTIN (pouvoir à S. DUMAS), Jean-Luc GUILLON, Jacques MORELLET (pouvoir à J-M. GIROUX), Jean-Marc SANNIER.

**Absent non excusé** : Gilles CAILL.

Convocation du 3 avril 2012

**Secrétaire de séance** : JP PONTVIANNE.

Ouverture de séance.

Le Conseil Municipal a :

- **ACCEPTÉ** le bilan qui met fin à la phase de concertation préalable à l'arrêt du PLU : les modalités de la concertation définies dans le cadre de la révision du PLU en cours de révision (information de la population, tenue de réunions publiques, ouverture d'un registre de recueil d'observation, courrier d'observation...) ayant été réalisées. L'ensemble de cette démarche ayant permis à la Municipalité de mieux adapter le projet de PLU.
- **ARRÊTÉ** le projet de PLU en cours de révision et notamment le projet d'aménagement et de développement durable, le rapport de présentation, les documents graphiques, le règlement... Le projet de PLU sera communiqué pour avis aux personnes publiques associées à son élaboration. Trois mois après, une enquête publique sera procédée, période durant laquelle un commissaire-enquêteur recevra en Mairie les personnes intéressées (une information sera publiée en temps voulu).
- **ACCEPTÉ** la signature d'un avenant avec la société SOCATRA pour un montant de 2 808,00 € HT suite à un besoin de neutralisation d'un réseau assainissement inutilisé, découvert sur le terrain de construction du groupe scolaire.
- **AUTORISÉ** le Maire à déposer des demandes de subvention pour de futurs travaux à réaliser sur la commune à savoir : sécurisation de la traversée de Leymiat et aménagement du parking du Foyer Rural.
- **CONSENTI** la signature d'une convention de fourniture d'eau à la commune de SERRIERES SUR AIN suite à un besoin d'eau supplémentaire dû à un projet d'activités touristiques au Bettet.

- APPROUVÉ le projet de convention avec l'association ARAME (Ain Raid Aventure Montagne Escalade) pour l'utilisation de la structure artificielle d'escalade du Gymnase suite à diverses modifications (changement de président, modification des horaires d'utilisation du mur d'escalade...).
- DÉCIDÉ d'instituer un abattement de 10% sur la valeur locative des habitations soumises à la taxe d'habitation, en faveur des personnes handicapées ou invalides, prévu par l'article 1411 II 3 bis du code général des impôts.
- ENTENDU la demande de Monsieur Jérôme BLEIN et Mademoiselle Emilie FOLLIAT pour la résiliation de leur bail de location du T3 au groupe scolaire et a décidé la résiliation du bail au 30 juin 2012.
- INSTITUER selon les textes en vigueur l'indemnité spéciale de fonctions à l'agent relevant du cadre d'emplois d'agent de Police Municipale.
- ACCEPTÉ la location d'un garage situé dans l'enceinte de la gendarmerie sur réquisition judiciaire, à compter du 15 mai 2012, loyer de 35 € par mois.
- RETENU la proposition de la Société France Feux Ardi pour le spectacle pyrotechnique du 13 juillet pour un montant de 5 000,00 €.
- DÉCIDÉ l'intervention d'une animation musicale pour l'accompagnement de la retraite aux flambeaux du 13 juillet.
- AUTORISÉ la signature d'une convention d'occupation du domaine public à titre gracieux avec l'exploitant du restaurant du Centre pour l'installation d'une terrasse.

Clôture de séance à 22h45.

Le Maire,  
JM. GIROUX

### **Information :**

Depuis le 23/04, la rue Paul Emile Victor (rue des écoles) est en **sens interdit** du pont jusqu'au Collège.

**Fête de la musique le samedi 23 juin 2012 de 18h à 24h** sur la Place Xavier Bichat, buvette et restauration rapide au profit de **La Ligue Contre le Cancer**.